

CONSEIL d'ADJOINTS DU 2 MARS 2015

Présents : Mme GAUQUELIN Françoise, Mr LEVEQUE Guillaume, Mme ROTHEA CELINE, Mme CHAPUS Josiane, Mr GILLE Martial, Mr BUGNET Jean Marc, Mr CASTELLANO Michel, Mme AZNAR Valérie

Mr BROTTET Marc.

Page
1

OBJET	Avis du Conseil d'Adjoints	Pour suite à donner	Elu	Professionnel	échéance	Observations
TOUR DE TABLE						
Madame ROTHEA indique qu'elle a rencontré la CAF pour faire un point sur le CAEJ et l'impact de la réforme des rythmes scolaires. Elle indique les modes de financement des différents pôles de prestations inclus au CAEJ. (PSO : prestations sociales ordinaires) la PSEJ : (prestation sociale enfance et jeunesse). Dans le cadre du contrat enfance et jeunesse la MEJC va voir son fonctionnement changer. Le mercredi matin étant désormais du temps scolaire il nne peut plus être inscrit dans les prestations de la MEJC. Par ailleurs les activités faites autour de ce temps sont désormais du temps PERISCOLAIRE sur lequel la MEJC ne peut pas faire de développement. En l'occurrence la MEJC n'envisageait pas d'étendre son activité. La question en suspend est celle de savoir ce que la MEJC va pouvoir faire des enfants de l'école privée qui ne relèvent pas des nouveaux rythmes scolaires et sont pour autant accueillis par cette structure le mercredi matin. La collectivité et la MEJC pourront s'organiser jusqu'en fin d'année 2015.						
Madame ROTHEA aborde ensuite l'ASRE (aide spécifique aux rythmes scolaires). Elle est versée sur la base de trois heures maximum (l'amplitude serait de quatre heures). Le versement de cette aide est subordonné à un encadrement effectué par des personnes diplômées. De surcroît pour le versement de cette aide il faudra être constitué en ALSH à compter de 2017.	Il est urgent de faire un recensement des diplômes détenus par le personnel		C. ROTHEA	Sarah CAPLIER		
TOUR DE TABLE						
Monsieur GILLE						
PLU : Vendredi 27 février s'est tenue la réunion PLU avec la DDT. Notre approche a bien été comprise et elle semble convenir. Les études de centralité et de programmiste seront mentionnées dans le rapport						

de présentation du PLU afin de prévenir d'une évolution possible du PLU dans le futur.						
PERIMETRE DE PROJETS : Monsieur GILLE indique que lors du prochain conseil municipal il conviendra de prendre une délibération sur les périmètres de projets. En effet cette démarche permettra d'opposer un sursis à statuer sur les périmètres ainsi définis, dans le cas ou une demande d'urbanisme serait en contradiction avec les objectifs des études.						
DEPLACEMENTS AGRICOLES Monsieur GILLE fait ensuite un point sur les échanges qu'il a eus avec Mme BOYER et Monsieur POUIGNIER sur les déplacements agricoles.						
GENS DU VOYAGE : Un contentieux est en cours avec une famille qui a implanté des habitations mobiles en zone inondable et non constructible.						
AVENIR DU TERRITOIRE Rencontre avec le préfet : Mr GILLE s'est rendu en préfecture pour un entretien entre les maires de la CC VG et le préfet en l'absence de Madame GAUQUELIN. Ont été évoqués : L'avenir de la CCGV, Le SCOT, L'évolution des intercommunalités, La planification.						
FICHE DE POSTE DU CADRE DU SERVICE TECHNIQUE A VENIR						
Monsieur GILLE fait un point sur ses attentes. Il conviendra de bien définir le partage de tâche entre le technique et l'urbanisme.						
MICHEL CASTELLANO						
CD 35 QUARTIER DE LA TOUR Monsieur Castellano fait le point sur le courrier qui a été envoyé au Grand Lyon pour les voiries et notamment le problème du CD 35.						
Maison BIOLEY						
La société SOCOTEC va faire un courrier qui amendera légèrement son rapport pour permettre à la collectivité de lever l'arrêté d'interdiction d'habiter.						
MANIFESTATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE LE 12 DECEMBRE						
Envisager au besoin un chapiteau pour accueillir les musiciens, prévoir le chauffage, et un service de						

sécurité.						
DEMANDE DE TRAVAUX DU TENNIS						
Madame GAUQUELIN rencontrera le président du club de tennis par rapport à ses différentes demandes.						
PANNEAUX D’AFFICHAGE DE L’OFFICE DU TOURISME						
Il s’agira d’un panneau avec le logo de l’office du Tourisme. Ce panneau sera commandé et placé par nos soins .						
UN BRANCHEMENT SAUVAGE SUR LE SECTEUR PUBLIC SANS AUTORISATION A ETE CONSTATE AUX HAUTS DE L’ARCHETTE : le basculement a été refait. En ce qui concerne le rетроcession de ce lotissement on peut tout à fait envisager une rетроcession partielle qui ne concernerait que la voirie et l’éclairage public. (Cf réponse de Maître DEFAUX).						
MADAME GAUQUELIN						
Cérémonie du 19 mars 1962 : Présence du maximum d’élus souhaitée						
REPAS DES ANCIENS						
Remerciement de madame le maire à l’ensemble des élus ayant participé à cette manifestation.						
PRESIDENCE DES BUREAUX DE VOTE : Les personnes souhaitant se positionner en présidence d’un bureau de vote sont sollicitées Prévoir un petit apéritif après.	LE 22 : B1 : Josiane CHAPUS B2 : G. LEVEQUE B3 : Jean Marc BUGNET Le 29 : B1 : Josiane CHAPUS, B2 : Michel CASTELLANO, B3 : Céline ROTHEA					
COURRIER D’ANTOINETTE CHOPINAUD : Arrêté de voirie (réponse à faire par Mme PERRET) Subvention : A étudier.			Valérie AZNAR	Sarah CAPLIER		Vu Mme GAUQUELIN le 3 : il faut être sur qu’il s’agit bien de plus de 97 000 euros de trésorerie et que ce ne soit pas 9700 euros par erreur. Subvention
Audition de l’école de musique le 13 juin en salle du conseil : elle se déroule de 9 h à 15 heures. Prévoir les mariages qu’après cette heure.						
Organisation du carnaval : Un podium sera prévu vers l’espace rencontre. La salle de repliement						

cas de pluie est la salle des fêtes.						
PLANNING DES REUNIONS ET MANIFESTATIONS						
Réunion avec la personne qui arrive du Centre de Gestion pour les gros marchés	19 mars à 9 h 30					
Réunion avec Madame LANDY (F. GAUQUELIN, C. ROTHEA, J. CHAPUS)	13 mars à 7 h 30 (A voir car absence)					
Cérémonie du 19 mars 1962 à Bron :	Monsieur BROTTET s'y rendra et Mr BUGNET (munis de l'écharpe).					

Le Maire,

Françoise GAUQUELIN